

Questions de décembre 2016 :

- **Quid du nouvel éclairage de la Grand'Place** : éclairage très simpliste pour l'hôtel de ville et optique mal réglée pour les projections des noms sur les façades de la Grand'Place. Discussion
- **Fête de quartier de Gives** : incompréhension dû à l'envoi de la facture aux forains pour l'occupation du domaine public lors de la fête annuelle du quartier de Gives, le collège ne veut-il plus d'organisations de quartier pour à ce point les taxer ? "Le conseil communal du mardi 13 décembre 2016 décide d'annuler la facture de 750€ demandée aux forains pour l'occupation du domaine public lors de la fête de Gives en septembre 2016." Discussion et vote
- **Quid de l'organisation conjointe de la Cor'Huy'Da et de l'inauguration des Plaisirs d'Hiver** : Pourquoi le collège a-t-il permis les deux organisations la même soirée qui empêchaient le public d'accéder à la Place Verte vu que le seul passage entre la Grand'Place et la Place Verte servait d'arrivée. De plus, il y avait une négligence totale des délimitations du parcours pour les joggeurs au sein même de la Grand'Place, entraînant des problèmes entre les sportifs et le public de l'inauguration des Plaisirs d'Hiver. Discussion.

Questions d'octobre 2016 :

- **Place Saint-Jacques** : j'ai déjà fait deux questions concernant la Place Saint-Jacques et on m'avait assuré que l'on allait s'atteler à remettre ça en ordre. Force est de constater que l'un des 3 bancs n'est toujours pas reboulonné au sol, que les 2 autres tiennent vaille que vaille, que la plaque descriptive est désespérément vide et qu'il y a plein de mauvaises herbes qui envahissent les pavés...
- **Livraison Grand Place** : un commerçant de la Grand Place m'a interpellé concernant un problème de livraison récent. Un camion s'est présenté après 11h00 à l'entrée de la Place et n'a pas pu livrer puisqu'il s'est fait remballer par l'autorité. Du coup le magasin a été livré avec plusieurs jours de retard. Ne pourrait-on pas fournir un badge d'accès pour actionner les bornes aux commerçants de la zone vu que la plupart des villes ont adopté le même genre de réglementation concernant les livraisons dans leurs centres ville et vu que les camions ne sauraient pas être partout en même temps avant 11h00 ? On pourrait peut-être également envisager une zone livraison en Mounie. J'entends régulièrement que le collège est très attentif à ses commerçants et qu'il faut relancer le commerce au centre mais sur ce genre de coup-là ça ressemble à du sabotage en règle. Discussion.
- **Borne rue des Rôtisseurs** : même si je lis sur le site officiel de la ville que la borne installée à l'entrée de la rue des Rôtisseurs ne sera relevée que lors de certaines manifestations impliquant un passage important du public dans cette artère, pourquoi ne pas lui donner son cachet « piétonnier » à 100% pendant la période estivale de début juin à fin septembre ? Plusieurs commerçants de la rue des Rôtisseurs se plaignent de ne pas

jouer, eux-aussi d'un piétonnier qui pourrait attirer plus de monde et notamment dans les différents restaurants et magasins de produits de bouche de la rue... La saison touristique est d'autant plus propice à pouvoir attirer une clientèle de passage. Pourquoi même ne pas autoriser quelques tables sur le trottoir pour y ajouter un plus en convivialité ? Je sais qu'il y a des habitants rue des Fouarges qui ont leur parking sous leur immeuble mais, à part ça, je ne vois pas pourquoi cette borne ne devrait pas être levée à 11h00 en été. Il suffit de donner un badge d'accès aux-dits habitants et le problème serait réglé. A noter qu'actuellement, vu que cette rue est ouverte au trafic de véhicules, il n'est pas rare que des automobilistes peu scrupuleux bloquent la rue et prennent livraison « à la drive-in » au snack durum ou se garent à la sauvage dans la rue de l'image pour acheter des glaces chez Capoue. Discussion.

- **Parking motos avenue des Ardennes** : vu que la Grand Place est piétonnière et qu'il n'y a pas vraiment de parking motos, pourquoi ne pas prendre un arrangement avec le Tec pour dédier leur arrêt de bus de l'avenue des Ardennes (en face de l'ex 203) aux motos le dimanche vu que, sauf erreur, la ligne 126A ne circule pas le dimanche. Il suffirait d'y placer un panneau spécifique expliquant cela et ça permettrait aux motards de venir prendre plus facilement un verre et manger sur la place. Discussion.
- **Chancre rue Ste-Yvette** : suite à ma remarque lors d'un précédent conseil communal, il m'avait été répondu par l'échevin en charge qu'un courrier de mise en demeure serait envoyé au propriétaire du terrain rempli de débris situé rue Ste-Yvette. A première vue, soit le courrier n'a pas été envoyé, soit le propriétaire du terrain n'en a rien à faire.
- **Squatteurs rue Axhelière** : le bas de la rue Axhelière est en piteux état. Des squatteurs ont investi au minimum 2 maisons et commettent des dégâts tels bris de vitres et dépôt de déchets divers. Que compte faire le collège pour remédier à cette situation problématique d'autant que de nouveaux immeubles à appartements viennent d'être construits en face de ces 2 maisons et que cela crée inévitablement un sentiment d'insécurité et des nuisances évidentes. Discussion.
- **Stationnement Grand-route à Tihange** : Depuis quelques mois, des emplacements de parking sont délimités par une ligne blanche Grand-route à Tihange. Ces emplacements sont pour certains situés devant des garages. Le service Circulation de la police de Huy a informé un riverain qu'en cas de stationnement devant un garage il faut les prévenir et ils feront le nécessaire pour prévenir le contrevenant...Est-ce qu'il n'aurait pas été plus simple de ne pas dessiner d'emplacement devant les garages concernés..? Ou était-ce trop simple..?

Questions de juin :

- **Quid de l'éclairage Quai de Namur ?**
- **Utilisation des bornes** : quelle est la position du collège vis-à-vis des propos du nouveau président de la Fédération des commerçants ?

Questions de mai :

- **Préaux de l'école de Tihange, agrandissements, réhabilitations, réparations...** : les préaux de l'école de Tihange se trouvent dans un mauvais état général assez avancé. Des réparations s'imposent ! Ne serait-ce pas le bon moment de penser à agrandir leurs surfaces, réduites et insuffisantes pour l'accueil des petits élèves de cet établissement? Discussion.

Questions de mars :

- **Ravel Quai de Namur** : le collège signe ici la fin des commerces d'entrée de ville. L'interdiction total de stationnements sur le quai de Namur est inadmissible. Quelles solutions sont apportées par le collège pour remédier au manque d'emplacements de parking pour les commerces et riverains? Aucune information dans les boites aux lettres, aucune consultation, pas de réunion avec les riverains. Les habitants ont été placés devant le fait accompli. Le collège va-t'il tenir compte des nombreuses réclamations des riverains ainsi que de la pétition signée par la majorité des habitants et commerçants? Discussion
- **Etat de propreté rue Ste-Yvette** : le terrain situé en face de l'ancien entrepôt « Bastianelli » (location de véhicules) est rempli de détritux divers et d'une végétation presque « junglesque ». En même temps c'est assez raccord avec l'état de l'entrepôt ainsi que de celui qui borde le terrain sus-mentionné. Que pourrait-on faire pour remédier à cet état et rendre au quartier une apparence plus jolie et conviviale ? Discussion
- **Rue Neuve** : le collège a-t'il des renseignements sur l'expertise de l'effondrement des bâtiments rue Neuve ? Discussion

Questions de février :

- **Priorité de droite du carrefour des "Courtils"** : suite à des remarques justifiées des riverains, je vous informe qu'un panneau "priorité de droite" annonçant la sortie du clos des Courtils à Tihange se situe très très près de la dite sortie (moins de 10m)...Les riverains se trouvent très souvent mis en danger lors de leur sortie du clos. Les automobilistes circulant sur la voie principale ne tenant pas compte ou ne voyant pas assez tôt le signal de la priorité, ne ralentissent pas l'allure alors qu'ils sont censés céder le passage! Cela occasionne de réels et sérieux risques d'accidents. Ne pourrait-on pas envisager de déplacer de quelques mètres ce panneau de manière à ce, qu'à tout le moins, il soit visible bien plus tôt sur la voie principale? Discussion.
- **Zone bleue rue Saint-Pierre** : le collège va-t'il tenir compte des nombreuses réclamations des riverains sur la zone bleue rue Saint-Pierre? Et ainsi revoir la délimitation de cette dernière? Sinon, quelles solutions sont apportées par le collège pour remédier au manque d'emplacements de parking pour les riverains? Discussion.

- **Quartier Place St-Jacques** : amélioration de l'état général de ce quartier suite à ma première question au conseil communal de novembre. Discussion.

Questions de janvier :

- **Rue des Brasseurs** : réception des récents travaux. La rue des Brasseurs a été récemment (re)pavée. Or, lorsqu'il pleut, de nombreuses flaques d'eau, parfois assez profondes, apparaissent. Est-ce que le collège a accepté un travail aussi mal réalisé sans broncher ?

- **Patinoire et marché de Noël** : manifestation controversée. La patinoire et son marché de Noël viennent de se terminer et le moins que l'on puisse dire lorsqu'on discute avec bon nombre de citoyens et de commerçants hutois, c'est que tout le monde s'interroge sur le concept global de cette manifestation. Selon moi et selon pas mal d'autres personnes, un marché de Noël doit certes comporter l'une ou l'autre buvette et quelques stands où l'on peut grignoter des spécialités de fêtes, mais également des chalets où l'on peut acheter des cadeaux vu cette période propice des fêtes. La Place Verte me semble être l'endroit idéal et convivial pour ce type de marché. Or, force est de constater que le terme « marché de Noël » n'est plus trop d'actualité lorsqu'on ne compte plus que des bars autour de la patinoire. Ça donne vraiment une image peu « familiale » et, évidemment, l'alcool aidant, cela a engendré quelques échauffourées de fin de soirée même si on tente, comme souvent, de minimiser tout ça. Il faut absolument retrouver l'esprit de cette période de l'année et pouvoir attirer à nouveau les familles à déambuler en ville. Ne serait-il pas temps de repenser le cahier des charges vu qu'on se dirige vers un nouveau marché public pour les prochaines années ?

- **Stationnement Avenue Delchambre** : suite au fait que les automobilistes sont verbalisés lorsqu'ils se stationnent Avenue Delchambre, quelles solutions sont apportées par le collège pour remédier au manque d'emplacements de parking, notamment, dans cette partie de la Ville?

Questions de novembre :

- **Rue Sous-le-Château** : propreté et solutions pour y remédier. Le côté gauche montant de la rue sous-le-château est dans un état déplorable. En effet, le trottoir et surtout le filet d'eau sont couverts de mégots, entre autres, et les mauvaises herbes y sont légion. En revanche, l'autre côté est plutôt bien entretenu. Pourquoi ne pas repasser au stationnement alterné afin de libérer le passage pour les équipes de Huy ville propre ? Discussion et vote.

- **Quartier Place St-Jacques** : état général de propreté et aménagements. La réfection récente de la Place St-Jacques est une belle initiative qui ne peut qu'être saluée. Toutefois de nombreux problèmes subsistent dans ce charmant petit quartier, ancien quartier historique de notre ville. à savoir : plaque signalétique sur socle concernant la pavée « St-Jacques de Compostelle » a disparu. Les bancs qui entourent la-dite pavée ne sont pas fixés au sol. De nombreuses poubelles privées restent bien souvent à l'extérieur comme par exemple celles de l'immeuble « UTD » de Meuse Cendroz Logement et gâchent l'aspect général. Le parking réservé aux riverains, comme l'indique la plaque à l'entrée de

la rue de la Fortune, est régulièrement occupé par d'autres véhicules que ceux des riverains et ceux-ci . La façade avec la publicité vintage mériterait une remise en état afin de rendre un côté coloré et « d'époque » à l'ensemble. Autour de la cour de l'immeuble MCL, dont je parlais plus avant, il y a des bacs qui pourraient également être remplis de terre et fleuris. Très facile à mettre en oeuvre et ça améliorerait l'aspect et la convivialité. Dépôt sauvage de détritiques près des poubelles du même immeuble. celles-ci ne pourraient-elles pas être « masquées » par une structure en bois ? par ailleurs la façade arrière du SPJ est en triste état. portes et fenêtres bouchées à la hâte par d'horribles blocs de béton. dans un quartier historique, ça fait tache. Le bac en pierre « anti-motos » à l'entrée de la rue de la Fortune, coté rue sous-le-château a été déplacé par X? afin de permettre le passage de véhicules 2 roues. Etat global des rues et des ruelles catastrophique : mégots, mauvaises herbes, déjections animales et humaines,... Que pense le collège de cette photographie de la situation et est-il prévu d'améliorer tout ça en contactant si besoin les différents propriétaires de ce petit quartier pour les sensibiliser à cette situation et leur proposer des solutions adaptées et peu coûteuses ? Discussion.

- **Quai de Compiègne** : vitesse et signalisation. La situation est préoccupante au Quai de Compiègne, particulièrement depuis le Pont de l'Europe jusqu'au nouveau rond-point de sortie de ville. La vitesse y est excessive et il manque la signalisation d'usage concernant l'entrée et la sortie d'agglomération indiquant la limitation de vitesse. La plaque de sortie d'agglomération était anciennement placée le long de la Meuse à hauteur du numéro 34 et l'entrante était placée Terrasse Victor Hugo. Or, selon la police communale, la vitesse de 50 km/h doit être respectée depuis et jusqu'à ce nouveau rond-point. Pourquoi ne pas ré-installer ces deux panneaux voire des panneaux 50 km/h à l'instar de celui installé Quai Napoléon ? J'ai noté également que le rond-point, bande vers Amay, permet un passage à vitesse élevée car il n'est pas assez en courbe. Il faut bien se rendre compte que la population de ce quartier va augmenter dans les prochains mois puisque la construction de plusieurs immeubles à appartements est en cours. Ceci devrait amener pas loin de 200 nouveaux habitants voire plus. Ce qui veut dire qu'il va y avoir beaucoup plus de manoeuvres de véhicules au milieu de la chaussée pour entrer dans les parkings desdits immeubles situés du côté opposé à la bande de roulage quand on vient de la ville. Ce qui veut également dire que les visiteurs et la famille des nouveaux habitants devront parfois se garer côté Meuse et traverser la chaussée. Si les familles qui s'installent ont des enfants, cela va également augmenter les risques. A l'heure actuelle, plusieurs enfants de la rue Honlet jouent régulièrement et font du vélo aux abords du quai. Un passage pour piétons bien éclairé ne serait-il pas utile ? De plus, certains riverains m'ont signalé que l'été, des motards s'amusent à faire le tour du pont de l'Europe et du pont de la centrale à pleine vitesse. Même si c'est souvent assez tard (23h00), cela comporte de gros risques. Enfin, ne serait-il pas utile de placer un radar à cet endroit. Que compte-faire le collège pour améliorer et sécuriser cette situation ? Discussion.